

DEC161248DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Srinivas Kaveri, directeur du bureau du CNRS à New-Delhi

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC142599DAJ du 1^{er} décembre 2014 portant nomination de M. Srinivas Kaveri aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à New-Delhi ;

Vu le projet d'*Agreement of Cooperation* conclu entre Telecom Bretagne, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'Université de Bretagne Sud (UBS), l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne (ENSTA Bretagne), l'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest, l'*Indian Institute of Technology Delhi* (IITD) et le CNRS ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Srinivas Kaveri, directeur du bureau du CNRS à New-Delhi, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'*Agreement of Cooperation* conclu entre Telecom Bretagne, l'UBO, l'UBS, l'ENSTA Bretagne, l'ENIB, l'IITD et le CNRS .

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 juin 2016



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90